



Charte de l'Évaluation des Expériences d'Apprentissage

DEFINITION ET PÉRIMÈTRE

On entend par évaluation des expériences d'apprentissage (EEA), le dispositif de recueil et d'analyse du ressenti de l'étudiant sur sa manière de travailler et d'apprendre au sein d'une formation. L'EEA peut se faire au niveau d'une formation, d'une Unité d'Enseignement (UE) ou de n'importe quel autre grain pédagogique¹ et pour toute modalité d'enseignement.

La présente charte détermine les objectifs, les principes et les moyens de l'EEA des UE et Diplômes dans les enseignements de formation initiale à l'Université Claude Bernard Lyon1.

L'ÉVALUATION DES EXPERIENCES D'APPRENTISSAGE ET SES OBJECTIFS

L'EEA s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue des enseignements et des formations. Elle permet de recueillir le point de vue étudiant quant aux dispositifs pédagogiques proposés : points forts, difficultés rencontrées, propositions d'amélioration... En ce sens, elle constitue un complément à d'autres approches comme l'auto-analyse faite par les enseignants, l'observation par les pairs ou encore l'accompagnement par un conseiller pédagogique.

L'EEA a pour objectif de permettre aux enseignantsⁱⁱ d'utiliser le retour des étudiants dans une perspective d'évolution et d'amélioration de leur enseignement. C'est une approche formative qui vise une amélioration qualitative et progressive de l'enseignement pour soutenir et accompagner le développement des pratiques pédagogiques facilitant l'apprentissage.

Ce dispositif vise à soutenir le dialogue entre les équipes pédagogiques et les étudiants en plaçant les étudiants au centre des évolutions des dispositifs pédagogiques.

L'évaluation des UE et des diplômes permet d'obtenir des indicateurs à l'échelle de l'établissement tels que le nombre d'UE évaluées par composante, par année ou par quinquennal, le taux de participation des étudiants, ainsi que la satisfaction globale des étudiants sur leur enseignement. L'utilisation de données consolidées permet aux composantes et à l'établissement d'alimenter la stratégie d'amélioration des formations, toujours dans le respect des règles de confidentialité des résultats.

LES PRINCIPES DE BASE

Toute EEA s'inscrit dans les trois grands principes suivants :

- Assurer un climat de confiance réciproque entre les enseignants, les étudiants, et l'établissement
- Impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour favoriser l'appropriation et le succès de la démarche
- S'inscrire dans la démarche qualité de l'établissement, dans le cadre du Projet Annuel de Performance de l'établissement (PAP) et du dialogue de gestion entre l'université et ses tutelles.

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

ASSURER UN CLIMAT DE CONFIANCE

- ❖ **Garantir l'information.** Les enseignants sont informés de la démarche et des moyens à leur disposition pour l'évaluation des expériences d'apprentissage via leur composante, via l'établissement et via iCAP. Toute EEA portant sur une UE ou une année de formation prend la forme d'une enquête paramétrée par les équipes d'iCAP. Chaque année, iCAP communique le calendrier annuel des campagnes aux enseignants responsables et propose un accompagnement à chaque étape du processus : personnalisation du questionnaire, paramétrage des dates d'ouverture de l'enquête, suivi du taux de participation, analyse des résultats.
- ❖ **Garantir la confidentialité.** La personne responsableⁱⁱⁱ d'une formation, d'une UE est la seule destinataire des résultats bruts ou agglomérés d'une EEA. La confidentialité lui est garantie. Aucun personnel de l'établissement ne peut y avoir accès, hormis les administrateurs techniques de la plateforme d'évaluation d'iCAP à des fins de support. Les administrateurs techniques de la plateforme d'évaluation d'iCAP sont tenus au secret professionnel, et de ce fait s'engagent à ne pas communiquer de données qui permettraient d'identifier un enseignement ou un enseignant en particulier. Les données communiquées à l'établissement sont uniquement des indicateurs globaux.
- ❖ **Garantir l'anonymat aux étudiants.** L'anonymat est garanti pour chaque étudiant répondant à une enquête concernant l'EEA.

IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Les enseignants et les étudiants sont au centre du processus d'évaluation en tant que principaux protagonistes de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Toutefois, l'installation d'une culture de l'évaluation requiert l'adhésion et une implication forte de l'ensemble des acteurs. La mise en œuvre de moyens RH et numériques viennent en soutien au succès de l'EEA à l'échelle de l'établissement.

- ❖ **L'établissement** assure la promotion de l'évaluation. Il apporte un soutien politique fort et continu. Il met à disposition les moyens humains et financiers nécessaires pour concrétiser cette politique. Il s'engage à informer les enseignants de l'importance accordée à l'évaluation par l'établissement. L'établissement encourage les enseignants à réfléchir à leurs pratiques pédagogiques à l'issue des évaluations. Pour cela, l'établissement donne la possibilité aux personnes qui le souhaitent de bénéficier de l'accompagnement du service iCAP.
- ❖ **La composante** élabore et met en place une stratégie et des modalités en accord avec la politique et le cadre définis par l'établissement. Elle nomme une personne référente évaluation parmi ses enseignants.
- ❖ **La personne référente évaluation** participe activement à l'élaboration des stratégies et des modalités d'évaluation et accompagne la démarche d'évaluation au sein de sa composante. Elle veille au bon déroulement des opérations et au respect des règles et des principes adoptés. Elle assure le lien entre iCAP et la composante. Elle représente la composante aux comités de suivi^{iv} et participe aux groupes de travail organisés pour promouvoir, mettre en place et améliorer la démarche d'EEA.
- ❖ **Les responsables de formation** s'engagent à partager les résultats des évaluations de la formation, à l'exception des données qui concerneraient un enseignant en particulier, à l'ensemble des responsables d'UE composant la formation. Les responsables d'UE s'engagent à partager les résultats des évaluations de l'UE, à l'exception des données qui concerneraient un enseignant en particulier, à l'ensemble des enseignants intervenant dans l'UE.
- ❖ **Les enseignants** expliquent les enjeux et intérêts de l'EEA aux étudiants, les incitent à répondre aux enquêtes et s'engagent à leur faire un retour, au fil des années, qui comprend un bilan personnel des évaluations et des éventuelles évolutions. Les enseignants partagent les éléments de l'évaluation qui leur paraissent intéressants lors des réflexions pédagogiques au sein de leur composante.

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

- ❖ **Les étudiants**, notamment via leurs élus, participent à l'élaboration des stratégies et des modalités de l'EEA. Ils sont attentifs aux actions de sensibilisation aux enjeux de l'évaluation mises en place par la composante et s'engagent, dans leurs réponses aux questionnaires, à être constructifs.
- ❖ **Le service iCAP** assure la coordination et le soutien de l'ensemble du dispositif. À la demande d'un enseignant, il met à disposition des composantes et des enseignants, des personnels spécialisés pour conseiller et accompagner les réflexions en amont et en aval de l'évaluation. Le service iCAP met en œuvre, maintient et fait évoluer le dispositif numérique utilisé pour les enquêtes ainsi que des ressources spécifiques connexes qui favorisent et rendent plus lisible l'évaluation : modèle de synthèse^v, questionnaires type, banque de questions, portail Web de communication... Le service iCAP produit des indicateurs consolidés pour l'établissement et les référents évaluations.

S'INSCRIRE DANS LA DEMARCHE QUALITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

- ❖ **Mettre en place une évaluation réfléchie de qualité**, en s'appuyant sur la littérature et la recherche en pédagogie, et sur les réflexions menées lors des comités de suivi de l'EEA.
- ❖ **Proposer des améliorations des enseignements**. Il est nécessaire de respecter l'objectif de cette évaluation qui est d'améliorer l'enseignement et de favoriser un meilleur apprentissage pour les étudiants. Pour ce faire, iCAP met à disposition des enseignants des outils accompagnant la réflexion à l'issue des résultats. Le service iCAP accompagne également sur demande les enseignants qui le souhaitent pour analyser, interpréter les résultats et réfléchir à une évolution possible des pratiques pédagogiques. La personne responsable de formation ou d'UE évaluée diffuse sa synthèse ou discute autour de celle-ci avec les différents acteurs : les collègues intervenant dans la formation ou l'UE et les étudiants concernés par cette évaluation (promotion en cours et/ou promotions suivantes).
- ❖ **Évaluer régulièrement les procédures d'évaluation** afin de les améliorer et de les adapter aux besoins et aux contraintes.
- ❖ **Mettre en place des procédures ouvertes, flexibles et lisibles** pour adapter l'évaluation au contexte et prendre ainsi en compte la diversité des situations.

Dans le cadre du PAP de l'établissement, des indicateurs de suivi concernant l'EEA sont définis et l'atteinte des cibles est mesurée dans le Rapport Annuel de Performance. Le PAP est élaboré en cohérence avec le contrat quinquennal entre l'établissement et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

ⁱ Un grain pédagogique peut être n'importe quel élément pédagogique faisant sens autre qu'une formation ou une UE : cela peut-être un enseignement, une séance de cours, un stage, etc.

ⁱⁱ Le terme « enseignant » est utilisé pour désigner toute personne réalisant des missions d'enseignement.

ⁱⁱⁱ On désigne par responsable une personne qui enseigne dans cette UE, formation et est enregistrée en tant que telle dans le système informatique de l'établissement.

^{iv} Le Comité de suivi de l'EEA est composé des Vice-Présidents et des membres d'iCAP impliqués dans le dispositif de l'EEA, des référents évaluations de chaque composante, des élus enseignants et étudiants. Le comité se réunit à l'initiative des Vice-Présidents et d'iCAP à des fins d'information, d'échanges et de prise de décisions pour améliorer continuellement la démarche d'EEA.

^v La synthèse est un document élaboré par l'enseignant responsable suite à l'analyse des résultats. Il comprend le bilan des retours des étudiants ainsi que les évolutions éventuelles.

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER